

KLEPIERRE

Société Anonyme

26, boulevard des Capucines

75009 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 16 avril 2019 - Treizième résolution

DELOITTE & ASSOCIES
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

S.A. au capital de € 1.723.040
572 028 041 R.C.S. Nanterre

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Versailles

KLEPIERRE

Société Anonyme

26, boulevard des Capucines
75009 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 16 avril 2019 - Treizième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre directoire vous propose de lui déléguer, pour une période de vingt-six mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler en une ou plusieurs fois et dans la limite de 10 % de son capital par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris-La Défense, le 26 mars 2019

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

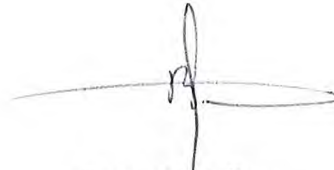
ERNST & YOUNG Audit



Damien Laurent



Laure Silvestre-Siaz



Bernard Heller